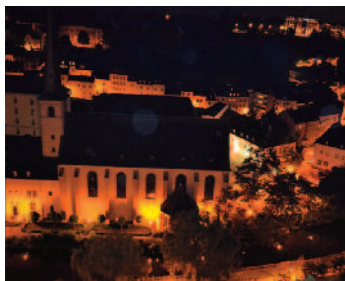


Visitez la ville de votre siège

p. 7

Par Mouhafidhou Issihaka



Carrière européenne

p. 2

Par Pauline Mollard



Perspectives

UN JOUR AU CŒUR DE LA SIMULATION

JEUDI, 11 AOÛT 2011

VOL. 14 NUM. 4

Du Liban au Luxembourg

PAULINE MOLLARD

Pour la première fois, nous avons l'honneur d'accueillir à la Specque une nouvelle délégation ni européenne, ni canadienne : bienvenue aux libanais ! La délégation du Liban se compose de trois membres, Tracy Helou, John Achkar et Zeina Azzi. Initialement, cinq eurodéputés venus du Liban auraient dû jouer du coude avec leurs homologues canado-européens. Toutefois, la demande de visa de deux étudiants a été rejetée sans justification par l'administration Belge. Pourtant, les cinq étudiants avaient tous élaboré un dossier en béton pour obtenir leur visa, cet indispensable sauf-conduit vers la SPECQUE : relevé de compte bancaire, attestation de l'université Saint-Joseph, lettre des parents, invitation officielle de la Specque... et bien d'autres documents encore.

Pour la délégation libanaise, obtenir leur siège au sein du Parlement européen simulé a été une véritable saga. Puisqu'il n'y a pas d'ambassade pour le Luxembourg au Liban, seule institution pouvant délivrer des visas pour le territoire luxembourgeois, ils ont dû présenter leur dossier à l'ambassade tchèque, et donc faire une escale en République tchèque avant de venir au Luxembourg. Pour faire mauvaise fortune bon cœur, nos libanais préférés ont souhaité rester quelques jours à Prague pour visiter la ville. Une fois sur place, ils apprennent, hélas, qu'on ne leur donne pas le droit de séjourner dans l'hôtel de leur choix. L'ambassade impose une liste de cinq hôtels aux Libanais, dont les tarifs ont de quoi faire blêmir. Ils ne pourraient pas séjourner ailleurs.

La délégation libanaise avait entrepris un véritable parcours du combattant. Deux des cinq visas ont été refusés. Ceux qui sont passés par l'ambassade tchèque n'ont pas eu trop d'ennuis,



La délégation libanaise

Par: Marie-Alexandre Boutet-Talbot mais c'est une autre paire de manches pour les deux autres membres de la délégation qui ont fait un choix d'itinéraire différent. Mais même une fois le visa obtenu, les participants n'étaient pas au bout de leurs peines... Les participants à la SPECQUE ont subi, il semble, une criante injustice. Pourquoi tant de complications pour venir participer à la SPECQUE? La saga de la délégation libanaise constitue une dure leçon de relations internationales pour les specquois. L'inégalité est cruelle : nombre d'Européens qui rêvent de voir le Liban ou s'y trouver comme touristes sont accueillis à bras ouverts. L'épreuve encourue par les Libanais n'a de bon qu'une chose. Une seule. Elle suscitera le questionnement des eurodéputés, confrontés directement avec la flagrante injustice. Elle fera mûrir la question suivante aux specquois : « Pourquoi une telle inégalité existe-t-elle ? »

Le refus de l'octroi du visa pour deux des cinq libanais fut un coup dur pour l'ensemble du groupe, dont les membres furent grandement attristés. Un événement bien regrettable, d'autant plus que les deux étudiants pour lesquels la demande de visa a été refusée

étudiaient en relations internationales. Ils étaient très informés et avaient une solide préparation sur le sujet.

En somme, les libanais avaient initialement prévu d'être représentés dans toutes les commissions. Mais étant donné que les commissions sont au nombre de quatre et qu'il y a seulement trois libanais qui ont pu venir jusqu'à la Specque, la délégation n'a pas pu faire acte de présence dans les commissions sur le terrorisme et l'environnement. Tracy, John et Zeina sont les trois membres de la délégation de l'université Saint-Joseph de Beyrouth. Tracy vient de finir sa licence en sciences économiques à l'Université américaine de Beyrouth et envisage peut-être de poursuivre ses études en master à Londres, après quelques années d'expérience professionnelle. Elle est très attachée à son pays mais confie qu'il y a « beaucoup plus d'opportunités professionnelles ailleurs, à Dubaï par exemple ». Ces étudiants ont été tout de suite intéressés par le projet specquois et notamment par l'aspect parlementaire du projet. En effet, il existe un parlement des jeunes au Liban, qui fut initié par Gebran Tueni. Les jeunes libanais sont très impliqués en politique, mais l'approche est « très différente » au sein du Parlement libanais, nous a confié Tracy avant d'ajouter « le Liban est un pays très confessionnel et l'influence religieuse est omniprésente dans les débats : en Europe, les débats sont basés sur les lois, les convictions politiques... au Liban, ils sont davantage basés sur les émotions, la subjectivité, la religion ». Le dysfonctionnement des institutions politiques et administratives au Liban a conduit nos jeunes libanais à se questionner sur l'efficacité de telles institutions. Pour eux, la SPECQUE apparaît ainsi comme un moyen de se rendre compte que les institutions parlementaires peuvent être pleinement efficaces.

JULIA KORBIK

Atteindre l'égalité des sexes, ce n'est pas facile. Monsieur Barroso le sait. En 2009, le Président de la Commission Européenne a écrit une lettre aux Chefs des Etats et des Gouvernements européens. Le but : augmenter le nombre des femmes au sein de la nouvelle Commission en 2010. La lettre contenait donc une invitation à accorder plus d'attention à la présence des femmes.

Très clairement, on a requis de nommer des femmes en tant que commissaires. « Si je ne fais rien, il y aura guère des femmes dans la nouvelle Commission », raisonnait Barroso. Le bilan ? Neuf femmes (et donc 18 hommes) - le même nombre que dans la Commission Barroso I. Dans les autres institutions européennes, c'est un autre son de cloche. Les hommes sont souvent surreprésentés. C'est la même chose en ce qui concerne les cadres supérieurs, puisque depuis l'instauration d'élection directe en 1979, seulement deux femmes ont eu le sceptre du Président dans leurs mains.

Je n'ai rien contre Monsieur Barroso, mais une lettre ne semble pas vraiment faire avancer l'égalité des sexes au sein des institutions de l'Union Européenne...

La SPECQUE 2011: Une parité presque parfaite

Pas besoin d'écrire des lettres pour prier le -suite en p.2.

La passion et l'avenir

PAULINE MOLLARD

Un point commun relie tous les specquois, leur grand intérêt pour l'Union Européenne. Travailler pour l'UE d'ici quelques années est une ambition pour de nombreux specquois. Rencontre avec deux participants à la simulation, qui ont déjà eu la chance de s'immerger au sein des institutions européennes dans le cadre d'un stage. Voici l'histoire de Séverine et Joël, deux acteurs d'expérience tant dans la simulation que dans la réalité européenne.

Séverine Bats, 23 ans, vient de finir son master 2 en droit des politiques européennes à l'université d'Aix en Provence - Paul Cézanne Aix Marseille 3. Pendant son master 2, elle a du effectuer un stage obligatoire. En revenant de la SPECQUE Moncton en aout 2010, Séverine postule au stage à la Commission européenne et à de nombreux autres, plus de six mois avant la date à laquelle doit commencer son stage. Elle est sélectionnée à l'Assemblée nationale mais c'est au secrétariat général de la Commission européenne qu'elle choisit de faire son stage.

Puisqu'elle faisait partie du programme bluebook, la jeune stagiaire était payée environ 1000 euros par mois pendant toute la durée de son stage, soit du 1^{er} mars au 31 juillet 2011. Sa tâche



Séverine Bats
Par : Marie-Alexandre
Boutet-Talbot

consistait à faire un travail de coordination des politiques en matière de droit des contrats, de terrorisme, de lutte anti drogue, de protection et santé des consommateurs. En fait, le secrétariat général est un service du président : ce service fait le suivi de toutes les politiques de l'Union Européenne et informe le président de tout ce qui se passe. La jeune diplômée a beaucoup aimé son stage à la Commission, car il fut très formateur, multiculturel, multilingue et surtout un véritable tremplin pour sa carrière. En somme, il y avait 650 stagiaires, de nombreuses activités et voyages organisés pour ces stagiaires et «la vie à Bruxelles est incroyable».

Grâce au stage à la Commission, Séverine a décroché un autre stage au bureau européen des consommateurs à Bruxelles. Ainsi, le mois prochain, elle se lancera dans ce nouveau stage de trois mois qui va certainement lui ouvrir de nombreuses opportunités...

Joël Deumier, 24 ans, est un récent diplômé de sciences po Aix en Provence. Titulaire d'un master de sciences po Aix et d'un master de politiques européennes, il vient de finir son stage à la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne dans l'unité lait et produits laitiers. Un voyage au cœur de l'union européenne qui a débuté lors d'un échange Erasmus à Stockholm en 2008/2009. C'est à ce moment là que Joël rencontre Violette Grac-Aubert qui lui fait découvrir la SPECQUE et l'invite à venir y participer. Très motivé par ce projet, à la fin de son master 1, Joël participe à la Specque à Moncton en tant qu'eurodéputé. Là bas, il participe au débat sur une proposition de règlement qui traite de la création d'un office européen du lait.

Quelques mois plus tard, il parvient à décrocher un stage à la Commission européenne, en partie grâce à son expérience à la SPECQUE. Ce stage lui a énormément plu car il y a appris le fonctionnement interne de la Commission, ou comment mieux communiquer ses idées. Il a également eu la chance de suivre les débats parlementaires sur la



Joël Deumier
Par : Marie-Alexandre
Boutet-Talbot

question touchant au domaine laitier au parlement européen.

Désormais, il vient d'être admis en master intensif de droit européen à l'université de Westminster mais va repousser son admission à septembre 2012. Une heureuse nouvelle le tiendra loin des bancs d'école cette année. Joël annonce en exclusivité à PerSPECQUETives l'obtention d'un CDD de cinq mois chez Danone! Ainsi, il travaillera chez Danone à Bruxelles au département des affaires réglementaires de l'alimentation à partir du mois d'octobre et sera sans aucun doute de retour pour la prochaine simulation du parlement européen.

La participation à la SPECQUE a contribué à attirer l'attention des employeurs sur ces eurodéputés débrouillards. Un grand nombre de specquois aspirent à travailler pour l'Union Européenne, notamment en tant que fonctionnaire.

Mais pour parvenir à cette situation prestigieuse qui constitue un fort pôle d'attractivité, il faut réussir un sélectif concours de recrutement. Les specquois, étudiants brillants et fins connaisseurs de l'union européenne, ont déjà un pas d'avance grâce à leur expérience specquoise. Qui sait comment l'avenir se dessine pour eux ?

Parole (suite)

Comité exécutif de la SPECQUE 2011 de songer à l'égalité. Avec Chloé Lehmann, on a une vraie présidence du Comité exécutif. Mieux encore : il y a un parfait équilibre au sein du Comité exécutif, trois femmes et trois hommes. A l'inverse de la Commission Barroso II, la majorité des Commissaires de la SPECQUE 2011 sont de sexe féminin : Jenny Demers, Perrine Gaston et Anne-Christine Poulin n'ont pas hésité à accepter des postes à responsabilité. Cela vaut de même pour les chefs de groupes politiques où on ne peut que constater la sous-représentation des Specquois masculin. Et chez les lobbyistes, il faut plutôt parler des lobbyistes accréditées au lieu de lobbyistes accrédités. Seul bémol: la femme Présidente ou Vice-Présidente du Parlement Européen, on la cherche en vain.

Les femmes de la SPECQUE 2011 ont du courage. Au moins, elles occupent des postes où on a besoin de beaucoup de courage et de la capacité de s'imposer. Et contrairement aux femmes dans la vie «réelle» aux institutions européennes, les femmes de la SPECQUE s'imposent. Catherine Ashton? Elle a le titre de Haute représentante, mais peut elle prétendre à d'autres hauts-faits? Nous avons récemment appris qu'elle a loué un immeuble grand et cher à Bruxelles pour y mettre en place de Service diplomatique de l'UE.

Prendre la parole au féminin

Et les specquoises? Elles prennent la parole, elles s'engueulent. On pourrait dire : comme des hommes, des vrais. Dans l'Assemblée parlementaire, c'est surtout Madame Grac-Aubert (ELD) qui amuse tous les participants (et toutes les participantes, of course) par sa manière de parler, d'insulter les membres des autres groupes et de présenter ses convictions politiques avec tous les moyens possibles. Il y a en outre Madame Bats (PSE), qui, plus subtilement que son homologue de l'ELD, réussit toujours à lancer des questions ouvertes, destinées à diriger la pensée des eurodéputé(e)s dans une direction nouvelle - vers les principes socialistes, bien sûr.

ELD, un groupe «sur-bouillant»

CLÉMENCE HALLÉ

« Merci pour tout, et tous vos travaux » s'adressait hier à ses membres, Violette Crac-Aubert, telle que la surnomment Chloé Lehmann par amitié et PerSPECQUETives par hasard de frappe. Les Eurodéputés d'Europe, Liberté et Démocratie n'hésitent pas à multiplier les adjectifs pour qualifier leur audacieuse chef de groupe : inventive, dynamique, alerte, novatrice, visionnaire même d'après Sébastien Arz l'enthousiaste. « Elle ne désespère jamais ».

En effet, le parti se considère stigmatisé, parfois. L'étiquette ELD est dure à porter dans une SPECQUE traditionnellement à gauche, et même des propositions concrètes et réalistes soulèvent les doutes et méfiances des Eurodéputés envers l'extrême droite. « Nous sommes le plus petit des partis, c'est une victoire lorsque quelques amendements sont votés ». Parallèlement, Mme Grac-Aubert (VGA) semble être une juriste reconnue et réputée au sein des Specquois de tous bords et tous postes.

« Demain, vous serez sur-bouillants » impose VGA durant la réunion de groupe qui a suivi les votes des amendements en commissions parlementaires. Les membres sont incités le soir même à penser à des motions d'ordre pour animer le débat, réfléchir des résolutions nouvelles, étudier les résolutions déjà préparées, notamment avec le CRE et touchant au mariage homosexuel. L'ELD est plutôt progressiste. Néanmoins, la présence de conservateurs en assemblée plénière risque de pimenter un débat que le parti souhaite mener avec l'art oratoire de sa chef de groupe.

S'unissant aux autres partis, l'ELD est déçu du nouveau règlement appliqué aux votes en commissions hier après-midi. « Les amendements passaient, et avant même que nous puissions nous informer sur leur contenu, nous étions sensés avoir voté ». Les résultats sont toutefois plutôt positifs pour le groupe, qui s'enorgueillit de suppressions de taxes au BUDGET et se satisfait des négociations consen-

suelles obtenues à l'IMCO. Il se centre autour de ses « chantiers » du lendemain : l'ELD se positionne contre la taxe de luxe en prévoyant de typiques piques politiques sur les communistes et n'hésite pas à qualifier de « torchon sans queue ni tête » le rapport amendé de la commission ENVI paru ce matin. « ENVI. De quoi ? De toi ». Le lobbying important des Verts, le consensus de tout l'hémicycle autour des résolutions environnementales, la forte politisation de la commission : l'ELD considère que l'ensemble du texte est à refonder.

Envers AFET en revanche, VGA s'insurge. Déjà, elle critique l'accord du PPE sur la question d'un Parquet européen compétent en matière de terrorisme : normalement attaché au principe de subsidiarité et conscient de la préexistence de Parquets nationaux efficaces, elle soulève l'indécision du centre-droit entre ses votes et sa ligne de conduite. Aussi et surtout, ses amendements s'attachant à la suppression de la globalité du règlement instaurant le Parquet ont été rejetés pour faute de forme et d'après elle, à la discrétion de la présidence. L'ELD au complet est sidéré devant un problème d'objectivité évident paraît-il, du président Florian Martin-Bariteau, vis-à-vis du texte qu'il a rédigé lui-même après la scission de la directive originale. « Il n'a pas voulu que l'on touche à son bébé ». VGA dénonce une procédure d'adoption pipée en vertu d'un conflit d'intérêt, en plus de moqueries explicites de la présidence : « il m'a dit dans la nuit qu'il avait une petite surprise, dont il ne pouvait pas me faire part parce qu'il était trop fatigué ». La chef de groupe, révoltée et froissée sans doute, conseille à ses membres de faire une révérence à M. Martin-Bariteau et de développer à son sujet la thématique Louis XIV, tout en assurant qu'elle proposera un nouvel amendement de suppression aujourd'hui.

Et pourtant. Le président de la commission AFET, sachant l'excellence des connaissances juridiques de la chef de l'ELD, avouant même qu'il considère l'intéressée plus compé-

tente que lui dans ce domaine, a demandé aux deux assesseurs en charge du dossier de vérifier ses amendements. Il n'aurait donc pas utilisé son pouvoir de discrétion. En outre, il a suspendu la séance à la fin de l'étude de la seule directive en ayant découvert qu'un jeu se déroulait durant les débats : les Eurodéputés intégraient une liste de mots-clés ayant de torrides insinuations.

L'assessorat a donc statué sur les amendements proposant la suppression du Parquet présentés par VGA. Tous ont été rejetés pour manquement de formalités requises, notamment sur l'objet à supprimer. Bien entendu, un amendement de suppression citant le règlement semble porter sur la totalité du règlement. Or Mme Grac-Aubert aurait omis d'indiquer ce qu'elle voulait supprimer, et par respect pour les nouvelles précisions académiques et réglementaires présentées dans le Guide de rédaction pour les nuls, les assesseurs ont retiré les amendements pour faute de forme. Paula Rodriguez-Sanchez m'avoue avoir de la peine : personnellement, elle comprenait parfaitement ce que Violette Grac-Aubert voulait dire, la considère même comme une Eurodéputée exceptionnelle.

Or elle sait que le président doit porter une attention toute particulière au règlement, et ayant reçu lesdits amendements sur le tard, elle n'a pas pu prévenir la chef de groupe à temps que le règlement s'est précisé sur la forme par rapport aux années précédentes. Néanmoins, cet article singulier de Série G sera suivi d'une pétition signée par le PPE, les S&D, l'ADLE et les Verts, demandant l'indépendance du procureur européen au sein dudit Parquet.

En effet, ils considèrent ensemble que les amendements traités sur ce sujet ont été rejetés d'après une procédure non conforme. Alors, faute de forme, faute de temps, faute morale ? Ce petit suspense, entre formalité juridiques et ambiguïtés logistiques sera certainement éclairci en assemblée plénière aujourd'hui.

Pétition à l'AFET

Le Parquet européen aura le rôle de coordonner l'action publique dans le domaine du terrorisme. Le parquet est une structure hiérarchisée qui a l'obligation d'agir dans l'intérêt général et traduire en justice ceux qui sont suspectés d'avoir méconnu la loi pénale. Comme le terrorisme est une menace qui, même si, parfois, a des racines locales, a toujours un impact globale, une coordination des poursuites pénales est impérative au niveau européen. Par conséquence, la création d'un Parquet européen ayant une compétence exclusive dans ce domaine s'impose comme un outil indispensable dans la lutte antiterroriste.

Le Parquet européen aura à sa tête le Procureur européen qui sera nommé par le Conseil sur la proposition de la Commission et avec l'avis du Parlement européen. Son mandat sera de 4 ans, renouvelable une fois, pour permettre la mise en place d'une vision cohérente dans l'offensive judiciaire contre le flagelle terroriste. Le Parquet sera composé des procureurs nationaux, nommés selon les règles nationales qui vont mener l'action publique devant les juridictions nationales sous la direction du Procureur européen.

Les droits fondamentaux de l'homme seront des piliers de base des actions et de la stratégie du nouveau parquet.

L'avantage de cette nouvelle institution est que l'interprétation de la loi dans ce domaine sera unitaire, comme ceux qui lutteront au premier front contre le terrorisme, les procureurs seront animés par la même vision européenne.

COMMISSIONS ENVI - IMCO

Dégel de la commission

IMCO :

PAULINE MOLLARD

La présidente Vanessa Riendeau n'a pas repris ses fonctions mercredi matin. C'est désormais le député Martin Dubois qui, malgré des méthodes un peu spéciales, a su s'affirmer en tant que président et a mené le débat avec brio. En prenant ses fonctions, le président a assuré que « les éloges (envers le président) sont autorisées ». La présidente Riendeau est finalement revenue après le repas de midi pour secondar le nouveau président Dubois, en tant que co-présidente. Lors du vote des amendements, Vanessa Riendeau a parfois compté un par un les députés pour arriver à la conclusion surprenante que l'amendement était accepté à l'unanimité. Le décompte, une activité pleine de surprises...

La grande majorité des députés, à l'exception de Mlle Garestier souhaitait le retour de la Commissaire, qui a claqué la porte avant-hier. Après la pause, la Commissaire Anne-Christine Poulin nous a finalement fait le plaisir de revenir. Le débat fut intéressant, fructueux, et plus sérieux que la veille. Davantage de députés ont participé et chacun a pris son rôle très au sérieux. Nous tenons un fois de plus à féliciter les eurodéputés non francophones, tels que Weber, Nasri et Gallego qui parviennent à s'exprimer très clairement en français. Par contre, certains estiment qu'il est fort regrettable que les lobbyistes ne soient pas invités à s'exprimer plus fréquemment, les lobbyistes les premiers. La veille, malgré le tumulte, ils ont prêché par l'exemple



ENVI Par : Marie-Alexandre Boutet-Talbot

en réalisant des interventions pertinentes, ou à tout le moins, polémiques. « Si l'exploitation pétrolière ne peut pas se faire en toute sécurité, alors elle ne devrait pas se faire du tout. » a affirmé le lobbyiste Laura Lepretre. Sa performance a d'ailleurs été très applaudie par l'ensemble des eurodéputés.

Mardi dernier, la Commissaire de la commission ENVI n'avait cessé de rappeler que les propositions nouvelles et innovantes sont les bienvenues : « il faut travailler en profondeur ! ». Durant les débats d'avant-hier, de nombreuses propositions se concentraient autour de modifications mineures à apporter aux amendements : changements légers dans le texte, fautes d'orthographe... Mais hier, comme l'a remarqué le député Rolland, il y a « enfin du débat de fond ». Un point très positif qu'a également relevé le nouveau président : « mardi les députés manquaient d'audace dans

les amendements, maintenant ce n'est plus le cas, ils osent ! ». Le nouveau président a également constaté qu'une « bonne ambiance de travail règne ». En somme, certains députés qui n'avaient jamais parlé la veille, ont osé prendre la parole. Dubois a participé à cette amélioration car il a essayé tout au long de la journée de mettre « tout le monde à l'aise » afin de favoriser l'intérêt des débats et la participation de tous.

Un pari réussi pour Martin Dubois, 22 ans, étudiant en master de sciences politiques à l'Université catholique de Louvain. Ce nouveau président a déjà participé à la Specque de Moncton l'an passé, en tant qu'eurodéputé socialiste.

La stratégie de gestion du nouveau président consiste à « ne pas trop se prendre au sérieux ». « Avant j'avais la folie sans le pouvoir, maintenant j'ai la folie avec le pouvoir ». En fait, il alterne habilement entre sérieux et humour, tout en sachant se faire respecter. En le sélectionnant comme nouveau président pour remplacer Mlle Vanessa Riendeau, la Conférence des Présidents a fait un bon choix puisqu'il est beaucoup mieux organisé, et moins laxiste que son prédécesseur.

Un certain consensus a été obtenu au sein de la commission, dont les textes sont prêts à être soumis à l'attention de la Chambre et notre nouveau président s'est exclamé en riant, « c'est chouette tout le monde m'écoute ».

CLÉMENCE HALLÉ

Tandis que certains Eurodéputés endossent le rôle d'agents de sécurité et se débarrassent ardemment des gênes occasionnés par la lobbyiste Boucher, elle-même s'exprimant aussi en tant qu'ex-présidente, la commission IMCO se noie entre objectifs premiers et questions subsidiaires politisées. Changements de costumes, confusions réglementaires, priorités ambiguës, les votes en début de l'après-midi d'hier ont toutefois permis de clore l'amalgame des discussions.

La Commissaire Gaston avait spécifié, pourtant, qu'elle a eu des difficultés à élaborer les dispositions douanières fondamentales à la mise en place d'un espace maritime européen sans frontières. Ainsi ses attentes envers la présentation en commission d'un éventail de possibilités sur ces dispositions majeures étaient-elles fortes. Mme Gaston a conseillé, encore, de ne pas traiter de manière accessoire, dans la directive, la question du pavillon de complaisance, méritant un texte à part entière. Le débat tourne pourtant à l'envers : « on s'éloigne du sujet » scande l'Eurodéputée Ries, soit celui du développement du commerce maritime, et on s'attache aux enjeux secondaires. Les uns découlent de l'autre, pourtant, et couleraient sans le premier.

Un membre de l'ADLE m'a précisé que si la commission d'avant-hier a été vive, les débats de virgules ont fatigué les Eurodéputés qui sont passés vaguement sur certaines questions cruciales. Le punch a été retrouvé en soirée suite aux réunions de groupe. En début de matinée, hier, la présidente a accéléré la cadence de la commission. Elle s'empresse de clore les débats sur les articles avant la pause café matinale afin de revoir l'introduction délaissée au départ et ne pas revenir sur l'efficacité de sa stratégie initiale. Les débats s'enchaînent, notamment afin de promouvoir un modèle avancé européen plutôt qu'un commerce maritime efficace : s'intéresser aux femmes est nécessaire pour l'ELD, l'Eurodéputée Boléat renseigne ses collègues sur



ENVI. Par : Marie-Alexandre Boutet-Talbot

eaux calmes

L'existence de législations sur la parité déjà exhaustives, les quotas heurtent les oreilles du S&D. Le GUE propose l'établissement de bourses aux études pour contribuer à l'efficacité des gens de mer et alors que de grosses distensions mènent les discussions attardées sur des critères sociaux politisés, l'ensemble de la commission appelle à recen-

moins, la question de son financement est restée brûlante tard dans la journée, jusqu'à un consensus relatif. Le CRE par exemple était certes prêt à des compromis sur sa politique de suppression du Fonds, mais refusait la taxation paradoxale des acteurs économiques pour financer un Fonds de soutien consensus relatif. De 11h45 à 12h15, une



IMCO, Par : Mahafidhou Issihaka

trer les débats sur les grands thèmes des textes. Une harmonisation des procédures administratives et douanières facilitées, des mesures de division des marchandises dans les bateaux, la mise en œuvre du système e-maritime sans-papiers décalé de 2014 à 2018 afin de simplifier la réception de la mesure par les entreprises de transports maritimes (et peut-être donner du plaisir à de quelconques lobbies) et plus encore. Les débats ont repris l'efficacité symbolisant la commission parlementaire IMCO de ces deux derniers jours.

Les Eurodéputés interrogés par PerSPECQUETives m'ont expliqué encore que les débats de fond entraînant le plus de concessions intergroupes touchent le Fonds, notamment, et son financement. Sur ce point, les socialistes sont contents. Une politique de couloir efficace a mené à converger les intérêts, notamment envers la promotion des aspects sociaux représentant l'essence même du FCIE dans la ligne du parti. Néan-

suspension de séance a toutefois été votée pour laisser le temps aux Eurodéputés de repenser leurs amendements de compromis.

Finalement, IMCO a gagné la course à la montre et a terminé les votes en première place devant ses consœurs. Perrine Gaston et Aurélie Debru, respectivement commissaire et rapporteur IMCO, sont satisfaites. Les textes originaux n'ont pas été profondément modifiés mais efficacement bonifiés, à travers un certain consensus politique. Pas de vainqueurs, pas de perdants ? Les socialistes semblent tout de même avoir œuvré pour un semblant de ralliement à certains de leurs principes essentiels, notamment sur les questions juridiques, tandis que l'ELD a sûrement du faire des concessions sur sa ligne générale défendant plutôt la souveraineté des États-Membres que l'ouverture des frontières. Les Eurodéputés auront brillé au sein de ladite commission parlementaire, tels des bateaux dans l'eau.

Faire l'AFET

JULIA KORBIK

«Rome wasn't built in a day» ou plutôt : un compromis sur la proposition de directive relative au plan de l'Union Européenne de lutte contre le terrorisme n'a pas été bâti en un jour. Un jour de débats, au moins «diversifiés».

Un nouveau jour, un nouveau débat au sein de la commission AFET – et une nouvelle chance d'avancer dans l'étude de la directive proposée.

Dès le début de la séance, l'ambiance était bonne et tout le monde s'était bien préparé aux enjeux terroristes. «La commission a travaillé jusqu'au matin, donc je vous prie d'excuser des défaillances probables», avoue le Président de la commission, Florian Martin Bariteau. Mais non seulement la commission a fait son travail, les eurodéputés ont de même été assidus comme le constate Monsieur Martin Bariteau: «Vous avez fait votre politique de couloir et cela est indispensable pour réduire le nombre d'amendements et des points de discussion.»

L'échange des informations, un domaine sensible

Ce qui était le point sensible du débat mardi, la définition du terrorisme, c'est maintenant l'Article 10, «Échange d'informations». Au total, il y a 14 amendements concernant cet article, qui vise à «améliorer l'échange d'informations entre toutes les autorités responsables du maintien de l'ordre public et du respect de la loi». Plusieurs membres de la commission craignent un abus dans l'usage de l'article et un non-respect des Droits de l'Homme. En fait, la mention des Droits fondamentaux a été supprimée par le rapporteur Nicolas Jadot dans 10.2d). Il y a un consensus entre les eurodéputés qu'il faut être précis et pertinent en ce qui concerne l'échange des données personnelles.

Au centre du débat : le Parquet européen

Certains participants, faisant partie groupes politiques différents, supportent vivement l'idée de l'avène-

ment d'un procureur européen, comme prévu dans l'Article 2 du règlement sur le Parquet européen, l'ancien Chapitre 3 de la directive proposée par La Haute représentante Jenny Demers.

À l'heure du vote, la controverse se fait sentir autour du sujet d'un Parquet européen : deux alliances se forment, l'une pour et l'autre contre un parquet européen. PPE, ADLE, VERTS/ALG et S&D se liguent pour supporter l'instauration d'un tel Parquet. A 16h30, déjà 21 eurodéputés ont signé une liste de support, preuve de l'alliance forte, dont aussi le rapporteur Nicolas Jadot.

Emeline Touzet, lobbyiste, explique: «Nous sommes en faveur de la création d'un Parquet européen, sous réserve de compatibilité juridique.» Madame Touzet aimerait même aller plus loin en demandant l'instauration d'un court pénale faisant partie du Cour pénale européen, responsable uniquement des crimes terroristes.

Par contre, ELD, CRE et la Gauche Unie s'opposent vigoureusement à la création du Parquet européen. L'ELD rejette notamment la compétence exclusive transférée par l'UE à un tel Parquet.

A la fin, l'alliance en faveur du parquet européen s'impose finalement. Elle va devoir faire preuve de sa force dans la séance plénière d'aujourd'hui – les jeux ne sont pas déjà faits.

«Pour la liberté!»

Après le chaos et les avancements très lents de mardi, la Commission AFET a finalement réussi à être efficace : les travaux sur la directive sont terminés et le règlement est proposé. En jetant des avions en papier au Président de la Commission, les participants fêtent la fin des deux jours de travail intenses: «Pour la liberté!». Et le Président Martin Bariteau trouve des mots spéciaux pour l'un des participants: «Je remercie Madame Grac-Aubert, sans qui la Commission n'aurait pas été la même.»

Petits et grands changements

ÉMILIE BOURGET

Le second jour des débats en chambre s'inaugure avec une véritable petite révolution du fonctionnement des commissions.

Un nouveau poste a fait son apparition à la SPECQUE : celle de co-président de commission, dans les commissions BUDG et ENVI. Ainsi, la charge massive que doit assumer la présidence a été partagée, à l'image, et à l'égal des charges de la présidence du Parlement. Il est plausible que ce poste, créé par le Comité Exécutif pour les

Pierre-Henri Marquis, administrateur du recrutement et secrétaire de la SPECQUE, reprend le relais du président intérimaire Godrie. L'ancien président Alessandro Scalisi demeurera à la tête de la commission en tant que co-président de M. Marquis.

M. Marquis a exposé aux eurodéputés de la commission BUDG la structure des débats qui se déroulerait sous son égide. Le président préservera le modèle mis de l'avant avant-hier par M. Godrie, puisqu'il s'avère fructueux. Les discussions s'opèrent selon des thématiques précises données. Le nouveau président fait la promesse de l'instauration d'une discipline de fer, où tous ceux qui dérogent au règlement se le verront rappeler.

Grandes thématiques

Durant toute la matinée, les débats se poursuivent avec un ordre spartiate. La commission avance à grandes foulées, où on établit des consensus sur les points litigieux, afin d'offrir la présentation à la plénière d'un texte des plus complets. Les députés ont débattu du pourcentage de taxation, de nature environnementale de la taxation qui sera appliquée –soit aux compagnies aériennes, soit sur le carbone, soit sur le kérosène-, ainsi que sur les limites du système de quotas d'émission de CO₂.

Il y a également eu dérogation à l'ordre du jour, pour que la commission puisse considérer deux nou-

Titre. Photographe.

veaux amendements. Le premier concernait l'ajout d'un article 4,5 stipulant les détails d'une taxe sur les compagnies aériennes, en trois volets : la somme fixe par vol, d'un montant par tonne de kérosène et un pourcentage sur l'achat du billet -1% pour la classe économique, 5% pour la première classe-. L'article stipule qu'il existerait certaines exceptions, comme les vols longs courriers reliant les territoires européens.

L'autre amendement mettait en valeur une taxe de luxe européenne, proposée par le GUE, ce qui considérerait le revenu des individus imposés. Au sein de la commission, cet amendement est accueilli plutôt froidement, surtout au vu de la possibilité de fuite de capital, car il sera facile pour les bien lotis d'échapper à cette taxation telle qu'elle est présentée. Celui-ci, adopté, fera très certainement réagir les partis de droite en chambre.

La recherche du consensus

M. Lalonde Miller, porte-parole de l'Association pour une Solidarité Fiscale Européenne dénonce la dichotomie qu'il perçoit entre les positions réelles des députés et celles qu'ils acceptent lors du vote. «Outre chez les plus radicaux, je constate qu'on ne tente pas de mettre en opposition les positions, mais plutôt qu'on cherche un consensus, quitte à se dénaturer et renier ses convictions. » Il n'est pas le seul à se questionner : Mme. Cécilia Maldonado-Holmström du FIEI, quant à elle, estime que le Parti Populaire Européen, qui aurait le pouvoir d'exercer une forte influence lors des débats, se laisse aller à une mollesse fortement nuisible aux intérêts qu'ils affirment défendre.

Certains doutent que cette réforme des commissions, en particulier l'accroissement du temps de débat

informel, amène les députés à se montrer plus timorés, à chercher davantage les compromis. Et surtout à agir à l'encontre de leurs convictions profondes et incidemment celles de leurs électeurs.

Toutefois, il est convenu que les commissions soient davantage un lieu où les lions politiques rentrent leurs griffes et partent en quête du compromis, afin de présenter à la chambre un texte, dont ils loueront ou décrieront les points de ce texte en endossant pleinement leur rôle partisan. En commission, dans les débats comme lors des suspensions, la partisannerie est mise au placard, ce qui n'est pas pour plaire à tous, en particulier aux groupes de pression qui auraient tout intérêt à ce que les représentants de certains partis se fassent chantres des convictions qu'ils partagent.

Audition de représentants

La Fédération des industries et entreprises irlandaises (FIEI) a envoyé une représentante, Cécilia Maldonado-Holmström, qui s'est adressée aux eurodéputés en prônant la considération de la situation économique des petits pays. Elle a affirmé que le seul atout économique de ces pays est leur faible taux d'imposition, et que l'instauration d'une taxe européenne réduirait leur compétitivité et compromettrait leur situation financière. Elle a souligné, également, sa crainte de l'instauration d'une Europe à deux vitesses, où les pays les plus grands risquent d'attirer tous les investisseurs, alors que les petits pays se paupériseraient. Elle manifeste également son scepticisme quant à la taxation des compagnies aériennes, qui désavantagerait aussi les joueurs mineurs de l'UE. Elle craint qu'il y ait discrimination géographique, pour les pays isolés, qui sont en général économiquement plus faibles. Elle enjoint les eurodéputés à ne pas oublier ces pays, qui sont part intégrante de l'UE, ainsi que les intérêts tant des entreprises européennes ainsi que ceux de plus des 5 millions de travailleurs qu'elle soutient représenter.

S'en est suivi la réplique de M. La-

londe Miller, de l'ASFE. Au nom de son mouvement, celui-ci a plaidé en faveur de l'instauration de la taxe, qui constituerait à son sens un outil fédérateur européen, ainsi qu'un outil du renforcement économique européen. Malgré son apologie d'une UE forte, son allocution n'a pas dissipé les doutes instillés par Mme. Maldonado-Holmström. Le représentant de l'ASFE enjoint, quant à lui, les députés de ne pas céder au chantage des grandes entreprises et de ne laisser rien se mettre en travers du chemin d'une Europe solidaire et prospère.

Mme. Maldonado-Holmström fut étonnamment prise à parti de toute part, tant par la droite que la gauche, suite à ses propos polémiques. La députée Tete s'est objectée à l'argumentaire de la représentante de la FIEI, en l'invitant à repenser l'intérêt des petits pays sous un angle écologique. Chose qui pourrait étonner les adhérents à son groupe politique, M. Bouliane de Lacoste du PPE a, quant à lui, avancé que la taxe sur les compagnies aériennes permettrait de moderniser la flotte de ces pays, et ne minerait pas les perspectives des compagnies des petits pays. La représentante de la FIEI a tenté d'apaiser les doutes nombreux que formulaient les eurodéputés, alors que les propos de M. Lalonde Miller, que le président Marquis a qualifié en un curieux lapsus d'eurodéputé, n'a suscité aucun questionnement majeur, ni d'opposition.

La taxe, revue et corrigée

Avec presque 40 minutes de retard, la séance reprend après le repas, pour le vote. Les débats n'y ont pas eu cours. Le regard des 36 eurodéputés présents aura achevé de peaufiner et vernir le texte, qui est désormais clarifié, complété, et prêt à présenter.

Il faut maintenant que le projet, revu et corrigé, soit jaugé, débattu, loué et décrié par l'ensemble de la députation. C'est en plénière que se jouera l'avenir de la taxe européenne.

EN BALADE, BIEN ASSIS

Luxembourg en images



Séance de rodéo devant la mairie de Luxembourg



PerSPECQUETive, en haut de la falaise

Pour ceux qui auront raté la visite Luxembourgeoise, préoccupés par le travail encore à abattre, ou terrassés par le sommeil. Regrets? Notre photographe Mahafidhou Issihaka et la rédaction vous emmènent en balade.



Bureaux de M. Junker, président de l'Eurogroupe



A la SPECQUE, on voit les choses de haut. Même les anciennes prisons



Specquois en exploration de Luxembourg



Guillaume II, à qui le Luxembourg doit son indépendance

LE MOT DE LA RÉDACTRICE-EN-CHEF

Sous influence

par **Émilie BOURGET**

Alors que je regardais d'un oeil bienveillant les eurodéputés chypriotes, mes compatriotes, sous l'influence de l'alcool après une rude journée en commission, m'est venue cette réflexion.

Campons le contexte. Ivres, donc. «Pompettes», me rectificeraient-ils. Pompette, comme le veut l'expression consacrée des buveurs, on l'est jusqu'au point où un incident nous impose de concéder que, effectivement, nous sommes ivres.

Le point où l'influence de l'alcool passe de bénéfique à plus que nuisible. Sauf pour les ragateurs qui se détachent par la suite des incidents qui tendent à se multiplier si tôt qu'une personne est un tant soit peu imbibée.

En attendant, l'influence de la griserie ne manque pas d'effets bénéfiques pour ceux qui s'y adonnent, dont la savoureuse euphorie, l'élargissement des horizons. Une vision dif-

férente, plus trouble certes, mais ô combien agréable.

Certains mettront toutefois en garde contre les excès, et les sorties de protocole qu'une influence et son désir peuvent apporter. Certains diront que les alcools sont nuisibles car ils apportent un biais.

Les enjeux de l'influence, à la SPECQUE, ne se bornent toutefois pas aux vins et spiritueux. Les lobbyistes sont perçus comme l'incarnation même des pressions et de l'influence qui peuvent s'exercer sur les députés. Hélas, comme les alcools, ils ont partisans et détracteurs, au point où on ne sait qu'en faire. Quelle place, en vérité, doivent tenir les lobbyistes au sein de la SPECQUE.

L'incertitude s'est accrue depuis que le Vice-président du conseil exécutif Robin Hugué-Noël a mentionné hier, à la commission IMCO, que les lobbyistes se trouvaient simplement là par souci logistique, affirmant qu'on ne « sait pas où les mettre, outre en commission ».

Que faire, donc, des lobbyistes? Doit-on pérorer de les ranger au placard, attendant que soient réglées les choses sérieuses, pour

les retrouver dans l'ambiance plus légère, entre amis, comme on prend un verre? Les lobbyistes eux-mêmes ne savent pas toujours sur quel pied danser, incertains des limites de leur pouvoir et de leurs mandats.

Certains lobbyistes s'avouent craintifs et soutiennent leur désir d'occuper une plus grande place dans les rouages officiels de la simulation.

Doit-on, comme Mme. Mailfert le souhaiterait, leur permettre d'agir à titre d'experts sur une base fréquente, qui certes outrepasserait le mandat d'un lobbyiste réel?

Doit-on, comme l'eurodéputé Darmon, du GUE, le propose, les considérer comme les représentants de la société civile qui se doivent d'être entendus et écoutés du Parlement?

Quelques lobbyistes affirment ressentir une certaine méfiance de la part de l'organisation. Car il importe de se souvenir de ce que sont les véritables lobbyistes, et leur rôle hors du cadre de la simulation, auprès des véritables élus. Des porteurs d'influence, défenseurs d'intérêts particuliers, face auxquels il faut conserver une certaine réserve.

Mais en ce contexte, au même titre que les eurodéputés, les journalistes, les chefs de groupes et commissaires, ils sont des participants à la SPECQUE. À quel point, donc, devrait-on laisser place aux lobbyistes dans le cadre de la simulation?

Les lobbyistes font pression, certes. Mais pour qu'on fasse confiance au discernement et au bon sens des députés qui les écouteront en connaissance de cause, conscients que les lobbyistes servent des intérêts privés.

Ils font pression, non en tant que lobbyistes mais en tant qu'individus désireux d'avoir un rôle plus important au sein de la simulation, souhaitant bénéficier de plus d'occasions d'exercer ce pouvoir qu'on a décrit de ci de là.

Les lobbyistes, effectivement, se doivent d'avoir une influence et de pouvoir l'exercer. Mais, en ce qui concerne l'influence de l'alcool, des lobbyistes ou de tout autre psychotrope, il importe de se souvenir que la modération – et le discernement – ont bien meilleur gout.

DÉPUTÉS EN GOGUETTE

ÉMILIE BOURGET

Alors que certains assidus, ou, oserais-je dire, irréductibles, usent leur pantalon au fondement à force de siéger, et trainer nuit et jour sur un fauteuil ou l'autre, préférablement avec quelques collègues (ou camarades, selon l'orientation politique), à refaire le monde et surtout, les textes des projets, d'autres s'accordent de gentilles vacances.

Les absences, au troisième jour

déjà, sont monnaie courante. Quand ce n'est pas les désistements.

Certains fuient, nous quittent. Physiquement, parfois, pour répondre à une rage de shopping. Certains, tombés au combat, restent cloués au lit. D'autres fuient dans leur têtes, se raccrochant à facebook.

À tous ceux là, je dis. Revenez. Vous nous manquez.



IMCO : des débats civilisés et ordonnés. Par : Mahafidhou Issihaka

Nos partenaires

